Image not found or type unknown

Publicité sur les plan de ville

Par **Mathias laetitia**, le **03/05/2017** à **08:58**

bonjour je suis auto entrepreneur depuis 8 maintenant et j'ai été contacter il y a quelques semaines par la société Lee feuillet fute france12 en me disant que j'avais gagner l'emplacement de ma pub sur le plan que j'avais 600 euros à payer pour les frais postaux ce que j'ai envoyer en 3 chq mais depuis la semaine derniere il m'ont renvoyer un bon de commande et cette fois ci de 1800 euros et j'ai renvoyer ce bon de commande hier soir et depuis cette nuit je me demande si je ne me suis pas fait arnaquer je ne sais pas si cette société est fiable ou pas ? sur le net elle paraît réel mais? pouvez vous m'aider et si je me suis fais avoir que faire ? merci

Par **jodelariege**, le **03/05/2017** à **09:42**

bonjour , ce n'est peut être pas votre cas mais c'est peut le votre,
alors.....https://www.legavox.fr/forum/entreprise/escroquerie-pour-communication-plan-ville_48509_1.htm
cherchez d'autres exemples sur internet voir si vous trouvez votre société...

Par **Jeremy02300**, le **28/06/2017** à **13:13**

Bonjour j'ai eu le même problème, au début c'était 600 et après il voulait 3 chèque de 740 que je nan verrais pas et il mon menacé de m'envoyer un huissier,fait opposition à tes chèque.

Par **Jeremy02300**, le **28/06/2017** à **13:13**

Bonjour j'ai eu le même problème, au début c'était 600 et après il voulait 3 chèque de 740 que je nan verrais pas et il mon menacé de m'envoyer un huissier,fait opposition à tes chèque.

Par **Mathias laetitia**, le **28/06/2017** à **14:32**

Bonjour malheureusement je ne peux pas faire opposition il n'y a pas perte ou vol ou alors il faut que je porte plainte pour fraude mais je ne peux pas le prouver pour l'instant. ... hier soir il

l'ont rappeler en me disant que leur devait plus de 3000 euros !!!! la pour le coup j'ai pris peur et mon mari s'en ai mêler et les rappelés en menaçant de porter plainte et qu'on voulais le remboursement des sommes déjà versé et bizarrement il lui on raccroché au nez !!!! j'espères que ça va en rester là. ....

Par **Jeremy02300**, le **29/06/2017** à **18:16**

Bonjour il m'ont rappellé aujourd'hui, il c'est fait passée pour un huissier j'ai était à la gendarmerie et j'ai rendez-vous avec un avocat lundi

Par **Mathias laetitia**, le **29/06/2017** à **22:20**

Ha oui carrément!!! si je peux me permettre de vous demander quelle publicitaire vous a contacter? svp moi c'est le feuillet futé. ... j'avoue ça me fait peur tte cette histoire j'espères que ça n'ira pas trop loin .... donnez moi des nouvelles ....

Par **Jeremy02300**, le **29/06/2017** à **22:27**

C'est France 12 feuillet futé. Il vous ont pas rapellé?

Par **Mathias laetitia**, le **30/06/2017** à **10:13**

c'est les même oui ... et au début c'est 600 que j'ai payer !!! Après 1800 que j'ai aussi payer !!! Et mercredi soir il m'ont rappeler pour me demander 6000euros !!!! qd j'ai hurler et que j'étais micro entreprise il m'ont dit que je n'avais pas le profil que je n'aurais jamais dut être contacter qu'il allait me trouver une solution il m'ont rappeler qq Min après pour me dire qu'il me mettais en perte et que j'avais qu 3000 à payer !!!! Et c'est la que mon mari s'en ai mêler et leuro à dit qu'on porterais plainte contre eux si il continuais car aucun contrat ne prouvant que je leur devais cette somme la ... et évidement les premiers versement que j'ai fait il n'ont pas tenu compte de notre accord fait c'est à dire encaisser tt les trimestre il mont encaissé 2 chq chaque mois. .. et la j'ai encore un chq de 600 qui doit être encaisser mais je ne peux pas faire opposition et aucune preuve de fraude ....

Par **Simon 2211**, le **30/11/2017** à **15:04**

La même chose pour moi, j'ai payer 600 euros et maintenant ils me demandent 1800 euros pour les soit disant 3 autre trimestre. Je ne leurs donneraient pas 1 centime de plus et on verra bien ou ça mèneras. (feuillet futé également)

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

Par **Gaet**, le **20/12/2017** à **14:24**

La même pour moi France 12 au depart 600 et la 1800 euros sans meme voir la pub la même histoire votre avocat en a dis quoi moi il vienne de me rappeler pareil huissier disant qu'il a écouter les enregistrement téléphonique que le comptable a sois disant fais je pense que je vais monter à Sarcelles régler ca y a t'il des suite comment ce faire rembourser la somme versée une solution

Par **NADIA64**, le **12/02/2018** à **17:56**

Idem pour moi, pourtant j'ai farfouiné l'infogreffe RCS adresse, tout est nickel. France 12 existe légalement. Que faire?? Porter plainte, il faut prendre un avocat qui va nous couter plus cher que ce que l'on a payé !!!! auto entrepreneur, je pensais que cela allait m'aider pour avoir des clients, mais là, je n'ai meme pas un feuillet !!!!!!

Par **Visiteur**, le **12/02/2018** à **18:45**

Sujet similaire
https://www.legavox.fr/forum/entreprise/vie-des-entreprises/commercial/escroquerie-pour-communication-plan-ville_48509_1.htm

Par **NADIA64**, le **12/02/2018** à **19:23**

http://www.feuilletfute.fr/4498_001.pdf : je viens de trouver cela sur leur site. J'envoie dès demain un courrier à Mme Frédérique Argaw qui instruit ce dossier avec mes ordres d'insertion. Je vous invite tous à faire de même. L'union fait la force Cordialement

Par **SylvaNau**, le **13/02/2018** à **07:17**

Merci infiniment NADIA64. Je fais également suivre mon dossier à la Répression des Fraudes !

Par **NADIA64**, le **15/02/2018** à **11:06**

JE VIENS D AVOIR LA PERSONNE DE LA DDPP, iL Faut envoyer une plainte au TGI de pontoise en expliquant la situation et leur dire que l'on monte une dossier vers la DDPP), et envoyer un dossier le plus complet possible à la DDPP avec les ordres d'insertion, les dates d'approche, les mails échangés avec france 12, les n) de téléphone qui nous ont appelé. Les

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

sommes,etc..... Enfin tout ce que l'on peut apporter comme preuve.

Par **SylvaNau**, le **16/02/2018** à **08:26**

Idem ici. Cette inspectrice de la répression des fraudes est juste formidable. J'ai déposé plainte auprès du Procureur de la République du TGI de Pontoise et saisi la Répression des Fraudes du Val d'Oise. Il semble que le représentant légal de France 12 est convoqué pour la fin du mois.

Par **HDo**, le **21/02/2018** à **08:27**

Bonjour, je suis dans la même situation. Il me réclame aujourd'hui 3400 euro... Avez vous des conseils sur la marche a suivre (il doivent me rappeler aujourd'hui). Merci

Par **SylvaNau**, le **21/02/2018** à **09:31**

Contactez sans tarder Mme Frédérique ARGAW au 01 34 25 45 66, c'est l'inspectrice de la répression des fraudes du Val d'Oise en charge du dossier.

Par **NADIA64**, le **29/03/2018** à **09:52**

chachacha propose une action collective : www.legavox.fr/forum/entreprise/vie-des-entreprises/commercial/escroquerie-pour-communication-plan-ville_48509_4.htm. Si quelqu'un connait un avocat sur la région du siège social, peut etre pouvons nous tous prendre le meme avocat. Meme s'il nous prend 10% des sommes que l'on récupère, on rentrera dans nos frais. Ils nous ont bien mis dans la panade ces gens peux scrupuleux. Bonne journée à tous

Par **jny25380**, le **05/04/2018** à **16:35**

Bonjour j'ai été aussi victime d'une arnaque avec FRANCE 12. j'ai dépose plainte à la gendarmerie, j'ai fait des courriers aux tribunaux competents et j'ai prévenu la DGCCRF. maintenant que faire svp ? avez-vous un conseil ? merci d'avance

Par **jodelariege**, le **10/05/2018** à **10:11**

bonjour je ne connais pas cette entreprise

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

peut être (ou peut être pas)est ce du même acabit que les autres entreprises citées ci dessus....
en dehors de l'aspect financier à examiner à la loupe il faut vous demander si vous avez vu ,vous,un seul de ces plans de ville ou région ,quelque part...dans un commerce? ,une gare? , ailleurs? personnellement je n'en ai vu aucun....d'aucune entreprise de plan..
donc la question:qui va voir ce plan? qui va voir votre publicité? pour moi personne....
et le démarchage en général ne rapporte qu'à celui qui démarche..

Par **Sh13**, le **05/06/2018** à **23:41**

Même situation avec France page je suis dans les bouches du Rhône quelqu'un peut me dire comment s'en débarrasser svp

Par **Gw**, le **05/09/2018** à **10:59**

Bonjours étant sur de bonne piste sur l'arnaque le feuillet futé avec leur nouvelle localisation et nouveau numéro de téléphone merci de me contacter par mail

Ma femme a été également victime de cette arnaque il y a 1 ans maintenant et en fouinant nous avons obtenu des réponse sachez que enquête est en cours.
allez portez plainte pour ceux qui ne l'on pas fait

LE FEUILLET FUTE ,FRANCE 12, FRANCE DIFFUSION, LE PLAN MALIN sont la même société.

J aimerai recensé de mon coté les gens victimes de cette arnaque pour faire enfin avancé les choses.

Par **Mely60**, le **13/09/2018** à **23:11**

Mon conjoint a été victime lui aussi de la société France diffusion le plan malin. Je suis entrain de rédiger une plainte pour le procureur et j'ai contacter la DDPP du 75 je suis entrain de constituer le dossier pour leur envoyer.
Je suis pas convaincu que l'on reverra notre argent un jour mais ça ne coûte rien de faire les démarches.
Ils ont aucuns scrupules et sont très convaincant.
Malheureusement on a perdu en tout 2200 euros + 3531.60 euros

Et ils ont encore le culot d'appel.

Par **Zitellu**, le **25/09/2018** à **09:48**

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

Bonjour,

J'ai moi même été victime de l'arnaque dans la Loire (42).
Société France Diffusion pour le Plan Malin.
Comment faire pour récupérer son argent?
Dépôt de plainte?
Protection Juridique?

Si quelqu'un a des infos je suis preneur.

Par **ZAZ29**, le **02/10/2018** à **10:27**

Bonjour,
Je suis également concernée par cette Arnaque FRANCE DIFFUSION LE PLAN MALIN
(Isabelle, Agent Immobilier dans le 29)
Dossier envoyé à la DGCCRF et je vais porter plainte à la Gendarmerie aujourd'hui.
Même si le mal est fait, ça fait du bien de voir qu'on n'est pas seul.

Par **ReptileBlade**, le **14/11/2018** à **11:42**

Bonjour moi aussi j'ai accepté mais aucun retour de leurs part, je porte plainte, car il débite les chèques.

Par **ZAZ29**, le **15/11/2018** à **09:46**

Bonjour,

J'ai porté plainte à la Gendarmerie, et une enquête a été ouverte et transféré à la Gendarmerie de Paris.

La DGCCRF est également sur le coup.

Je ne me leurre pas concernant mon argent, mais je ne veux pas qu'il y ait d'autres victimes.

Par **ReptileBlade**, le **21/11/2018** à **18:39**

Aucune plainte ne peuvent ce faire selon la police est la gendarmerie, aujourd’hui je suis aller sur le site et il est fermer, hier le 20/11/2018 une personne m'a appelez en ce disant Europe édition et quand j'ai demandais le numéro de siret, la personne à demandais à son collègue et à raccroché, j'ai donc rappelé et je suis tombé sur une femme me donnant le numéro de siret de France édition.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

ce 21/11/2018 en appelant le numéro sur le contrat de Sasu franque diffusion je suis tombé sur une femme me disant "bonjour Europe édition, ..."

Du coup comment faire pour le remboursement, j'ai pris un rendez vous avec mon avocat car aucune aide ne peut-être faite.

- La police : je ne peux rien faire vous êtes une entreprise et eux aussi.
- Les gendarme : je ne peux pas prendre la plainte car nous somme avec la police
- CCI : allez voir la greffe.
- La greffe : je ne peux rien faire et ne peux vous conseillez.
- La banque : je ne peux rien pour vous il faut allez aux commissariat.

du coup je peux tournez en rond tout les jours si je ne prend pas de rendez vous avec un avocat.

et Europe édition à le même discours que France diffusion.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés